

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

LUNDI 25 JANVIER 2021

Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	COSSET Anne, ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

- | | |
|---|----------|
| 1. Validation de l'ordre du jour du CA du 27 janvier 2021 | 2 |
| 2. Débat budgétaire | 2 |
| 3. Prêt garanti par l'Etat | 2 |
| 4. Incompatibilités de fonctions / BE | 2 |
| 5. Siège fédéral : fermetures 2021 / 31 mai 2022 | 3 |
| 6. Appel d'offres Assurances | 3 |
| 7. Elections ETU - 6 and 7 March 2021 | 3 |
| 8. Point licences / clubs au 31/12 | 4 |
| 9. Liste des instances | 4 |
| 10. Normes de participation aux réunions des BE et CA | 5 |
| 11. Organisation Référents / Chefs de Pôles / Description des rôles | 5 |
| 11.1. Description de l'organisation | 5 |
| 11.2. Rôle des référents BE et des chefs de pôle | 6 |
| 11.2.1. Référents BE : | 6 |
| 11.2.2. Chefs de pôle : | 7 |
| 11.3. Modalités de suivi des travaux et reporting vers le BE: | 7 |
| 11.4. Prochaines étapes : | 8 |
| 12. Informations diverses | 8 |

1. Validation de l'ordre du jour du CA du 27 janvier 2021

- Ouverture par le Président
- Liste des instances
- Normes des réunions des instances
- Organisation Référents / Chefs de Pôles / Description des rôles
- Nomination des présidents de commissions / chargés de missions
- Renouvellement DTN Benjamin Maze
- Elections ETU
- Déclaration d'intérêts - SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD)
- Informations et questions diverses

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ordre du jour du CA du 27 janvier 2021.

2. Débat budgétaire

Le Président Cédric GOSSE rappelle qu'il souhaite la construction d'un budget optimiste, de relance, d'investissement (plan de relance de l'activité, plan de relance et de soutien aux clubs et aux organisateurs) et non pas un budget de crise.

Il donne plusieurs pistes d'actions et de réflexions :

- utilisation d'une partie des fonds propres de la fédération,
- démarche vers le dispositif de prêt garanti par l'Etat,
- démarche commune avec les organes déconcentrés pour une co-construction d'actions coordonnées au services de nos clubs et organisations

Le Président demande que ces différentes pistes soient étudiées.

Il y aura obligatoirement la nécessité de faire des choix, d'où l'idée d'un débat budgétaire avec les membres du CA et les Présidents de ligues. Il faudra être innovant dans nos propositions.

3. Prêt garanti par l'Etat

Dans le cadre du débat budgétaire, la question du prêt garanti par l'Etat (PGE) a été soulevée. A ce titre, la F.F.TRI. est éligible au PGE. S'il est décidé de recourir au PGE, il faudra le faire avant le 30 juin 2021, date limite pour solliciter ce type de financement.

4. Incompatibilités de fonctions / BE

Rappels réglementaires :

- Les dispositions de l'alinéa 2.2.10 relatives aux incompatibilités avec la fonction de la Présidence de la F.F.TRI. et aux conséquences de celles-ci sont également applicables aux fonctions des membres de l'ensemble du BE.
- Toute personne élue au BE, également Président d'une ligue régionale, d'un comité départemental ou d'une association sportive affiliée à la F.F.TRI., doit démissionner de son mandat dans les 15 jours suivant son élection (c'est-à-dire au plus tard le 28 janvier 2021).
- Cette démission doit en outre être effective dans les 3 mois suivant son élection, la preuve devant également en être apportée dans ce délai (c'est-à-dire au plus tard le 12 avril

2021).

NOM	PRÉNOM	SITUATION
CORDIER	Yves	Non concerné
GOSSE	Cédric	21/12/2020 démission présidence ligue IDF
SERRANO	Didier	23/01/2021 AG du club d'Issy= vice président 24/01/2021 démission présidence CD 92
DESMET	Joelle	Non concernée
DE JAEGHERE	Laurence	Non concernée
DUPONT	Anne-Charlotte	Non concernée
GEFFROY	Christine	En attente de la confirmation écrite - Suite à l'AG du club de Sainte-Geneviève des Bois (22/01/2021), n'occupe plus le poste de présidente
LEGRAND	Christophe	19/01/2021 démission présidence CD 59 22/01/2021 fin de mandat président Cambrai Triathlon
MENTRE	Loic	Non concerné
SAEZ	Eric	19/01/2021 démission présidence ligue Corse

5. Siège fédéral : fermetures 2021 / 31 mai 2022

Les jours de fermeture de la Fédération, jusqu'au 31 mai 2022, sont les suivants :

- Vendredi 14 mai 2021 (Ascension)
- Vendredi 12 novembre 2021 (Armistice)
- Vendredi 24 décembre 2021 (Veille de Noël)
- Du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre 2021.
- Vendredi 27 mai 2022.

6. Appel d'offres Assurances

Le contrat d'assurance expirant au 31/12/2021, il est nécessaire de travailler à la mise en place d'un nouveau contrat pour les années 2022 et suivantes. Dans ce cadre, les services proposeront prochainement au Bureau Exécutif un plan d'action pour validation :

- 1) Stratégie offre assurance et complément éventuel partenariat,
- 2) Exposé des chapitres principaux de la garantie assurance souhaitée pour validation du périmètre de la demande,
- 3) Mise en concurrence de courtiers pour la réalisation d'une mise en concurrence auprès des assureurs,
- 4) Articulation avec les agences apportées d'affaires.

7. Elections ETU - 6 and 7 March 2021

La F.F.TRI. a déposé en début d'année trois candidatures en prévision des élections de l'ETU des 6 et 7 mars 2021 :

- **Pierre BIGOT** : Bureau Exécutif
- **Laurence DE JAEGHERE** : Comité Développement

- **Julien VANDER PLANCKE** : Comité Technique

8. Point licences / clubs au 31/12

Au 31 décembre 2020, la baisse constatée par rapport à l'année passée est de

- 21,8% du nombre de licenciés
- 1,98% du nombre de clubs.

9. Liste des instances

Le Bureau Exécutif est informé des différentes instances composant les différents pôles :

<p>Pôle Développement Chef de Pôle = Daniel Boissière Commission Service aux Clubs Commission Jeune et Education Conseil des Jeunes Commission Numérique Commission Raids Mission Formation Mission Paratriathlon Mission Pratiques Enchaînées - Swim Run Mission Santé Bien-Être</p>	<p>Pôle Haut-Niveau Chef de Pôle = Yves Cordier Commission Athlètes de Haut Niveau Commission Observatoire Haut Niveau Mission Club France Mission Plan de Performance fédéral Mission Relation Clubs D1 D2 Mission Relation Partenaires EdF</p>
<p>Pôle Responsabilité Sociale Cheffe de Pôle = Agnès Lehair Commission Resp. Sociale des Organisations Commission Nationale Financière Commission Nationale Médicale</p>	<p>Pôle Territoires Chef de Pôle = Jean Philippe Vialat Commission Conseil des Territoires Commission ANS Mission Comités Départementaux Mission Outre Mer Mission Service Civique</p>
<p>Pôle Vie Sportive Chef de Pôle = Gérald Fortuit Commission Nationale d'Arbitrage Commission Nationale Sportive Commission des Epreuves Nationales Mission Epreuves Internationales</p>	<p>Organes indépendants Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté Commission Nationale de Discipline Commission Nationale de Discipline d'Appel Commission de Surveillance des Opérations Électorales</p>
<p>Commission & Chargés de Mission en lien avec le Président Commission Nouvelle Gouvernance Mission Communication Mission Dossier Spéciaux Mission Grandes Organisations</p>	<p>en vert nominations effectuées le Mercredi 13 janvier</p> <p>en gris nominations à effectuer le Mercredi 27 janvier</p>

10. Normes de participation aux réunions des BE et CA

Le tableau récapitulatif des présences aux réunions de Bureau Exécutif et de Conseil d'Administration est présenté pour information :

Participation aux réunions des instances			Bureau Exécutif		Conseil Administration	
<i>A la demande = du Président / du Secrétaire Général</i>			Systematique	A la demande	Systematique	A la demande
Cédric	Gosse	Président	X		X	
Didier	Serrano	Secrétaire Général	X		X	
Joëlle	Desmet	Trésorière Générale	X		X	
Yves	Cordier	Vice Président	X		X	
Laurence	De Jaeghere	Vice Présidente	X		X	
Anne Charlotte	Dupont	Vice Présidente	X		X	
Christine	Geffroy	Vice Présidente	X		X	
Christophe	Legrand	Vice Président	X		X	
Loïc	Mentré	Vice Président	X		X	
Eric	Saez	Vice Président	X		X	
Bernard	Saint-Jean	Membre World Triathlon DGS & Directeur Cabinet	X		X	
Dominique	Frizza	Directeur Adj. Cabinet		X		X
Anne	Cosset (Bussière)	Conseillère		X	X	
Benjamin	Maze	DTN	X		X	
DTN adjoint			X		X	
Guillaume	Fritsch	Directeur Administratif et Financier	X		X	
Alec	Eraud	Ressources Juridiques / En charge PV	X		X	
Administrateurs Fédéraux				X	X	
Chefs de Pôles				X		X
Présidents de Commission & Chargés de Mission				X		X
Personnels privés et cadres techniques				X		X
Présidents de Ligues Régionales				X		X

11. Organisation Référents / Chefs de Pôles / Description des rôles

11.1. Description de l'organisation

Une première réflexion d'organisation se décline de la façon suivante. Elle sera présentée en l'état au CA avant finalisation au cours des prochains jours :

- 3 axes stratégiques (les colonnes) reprenant les piliers du programme fédéral ;
- 5 pôles correspondant à des ensembles cohérents de commissions et missions ;
- 5 chefs de pôle ;
- Deux élus référents du bureau exécutif (BE) de la F.F.TRI. par pôle.

11.2. Rôle des référents BE et des chefs de pôle

11.2.1. Référents BE :

Les référents BE sont les élus du bureau exécutif de la F.F.TRI. (BE).

Pour chaque pôle est mis en place un binôme de référents du BE. Chaque binôme a -en étroite collaboration avec les chefs de pôle- la responsabilité de la déclinaison du projet fédéral sur la durée de la mandature pour le pôle dont il est référent.

Les axes stratégiques du projet fédéral sont initiés et déclinés par les commissions et missions, les services fédéraux et la direction technique nationale. Les référents du BE sont tenus de veiller à ce que les pôles, et leurs commissions et missions mettent bien la déclinaison du projet fédéral au cœur de leurs priorités.

A ce titre, les référents BE doivent avoir une parfaite connaissance du programme "UNE AMBITION pour le triathlon français".

Pour le pôle dont ils sont les référents, ils doivent :

- Assurer :
 - o le portage politique du programme fédéral auprès de l'ensemble des interlocuteurs,
 - o le reporting mensuel vers le BE des avancées des travaux du pôle,
- Définir les priorités avec les chefs de pôle,
- Porter le plan d'action du pôle et le budget associé auprès du bureau exécutif, en lien avec la trésorerie générale,
- Identifier les besoins logistiques, humains, nécessaires au bon fonctionnement du pôle et en faire part au BE,
- S'assurer :
 - o que les trois axes du programme fédéral sont bien au cœur de la feuille de route du pôle,
 - o que les actions mises en place ou proposées par le pôle soient cohérentes avec la déclinaison du projet fédéral,
 - o que le pôle, les commissions et missions travaillent de concert et en totale coordination avec la DGS, les salariés fédéraux, la DTN et les cadres techniques,
 - o que la temporalité des actions est coordonnée avec l'ensemble des acteurs (élus, DGS, DTN, pôles, salariés fédéraux, cadres techniques),
 - o que le pôle intègre les composantes « héritage Paris 2024 » et « Terre de jeux » dans ses actions.
- Suivre l'avancée régulière des travaux du pôle et l'utilisation des ressources associées,
- Être :
 - o force de proposition pour les chefs de pôle,
 - o à l'écoute des propositions innovantes et les promouvoir si cela est pertinent et qu'elles vont dans le sens du projet fédéral,
- Identifier les dysfonctionnements dans le pôle, avec la DGS, la DTN ou aux interfaces entre les pôles puis les régler avec le soutien des autres référents BE, des autres pôles concernés, du cabinet du président et du secrétaire général,
- Porter et être responsable auprès du BE des communications régulières vers les licenciés, les clubs et les organisateurs pour valoriser les actions mises en place par le pôle.

11.2.2. Chefs de pôle :

Les chefs de pôle sont désignés par le président de la fédération.

Un chef de pôle est chargé d'un groupe de commissions et missions œuvrant sur des sujets connexes et proches.

Pour ces commissions et missions sous sa responsabilité, le chef de pôle est en charge :

- de présenter un plan d'action de son pôle pour les deux années à venir,
- de bâtir en coordination avec les commissions et missions et la trésorerie générale un budget prévisionnel annuel de fonctionnement et d'investissement,
- de s'assurer de la déclinaison par les commissions et missions des priorités définies avec les référents BE,
- d'orienter les priorités en lien avec les responsables de commissions et missions,
- d'assurer :
 - o un fonctionnement harmonieux et cohérent de l'ensemble,
 - o le reporting mensuel vers les référents BE des axes stratégiques et de la consommation budgétaire, qui le concernent,
- de régler les difficultés d'interface,
- de suivre l'avancée régulière des travaux des entités sous sa responsabilité, et l'utilisation des ressources (financières et/ou échanges et services) associées au travaux,
- de définir des propositions de communication vers les référents BE en lien avec les actions mises en place : comment valoriser les livrables auprès des licenciés, des clubs et des organisateurs et de les proposer au référents du BE.

11.3. Modalités de suivi des travaux et reporting vers le BE:

Pour chaque pôle, les deux référents BE organisent une réunion mensuelle obligatoire avec le chef de pôle, ses présidents de commissions et chargés de mission. Cette réunion a pour but de suivre l'avancée des travaux du pôle, de définir des priorités, de détecter les difficultés de fonctionnement, d'assurer la cohérence d'ensemble et d'assurer le reporting vers le BE suivant les modalités définies ci-après.

Pour chaque pôle, les deux référents BE ont la responsabilité de produire mensuellement en coordination avec le chef de pôle un document de synthèse avec les rubriques suivantes :

- le point d'avancement mensuel des travaux du pôle
- les livrables : quelles sont les déclinaisons concrètes du projet fédéral prévues par le pôle ? quelles échéances ?
- le reporting budgétaire
- la proposition de communication en lien avec les livrables : comment valoriser les livrables auprès des licenciés, des clubs et des organisateurs ?
- les difficultés rencontrées par les pôles, commissions et missions ;
- format imposé : 4 pages maximum.
- Un document type sera mis en place pour faciliter ce reporting mensuel

11.4. Prochaines étapes :

Les chefs de pôle ont jusqu'au 5 février pour compléter leur organigramme en totale coordination avec les responsables de commissions et missions. Ces organigrammes seront présentés au BE du 8 février 2021 par référents BE pour validation.

Les pôles devront proposer un plan d'action à leurs référents BE pour au plus tard le 26 février 2021.

Sur la base de ces propositions et des actions retenues, les référents BE présenteront lors de l'AG d'avril 2021 un plan d'action (qui couvrira a minima la première année de la mandature).

12. Informations diverses

Le Président GOSSE fait savoir qu'un projet de loi Sport est porté par plusieurs députés, que le mouvement sportif a formulé des propositions complémentaires qui, pour le moment, ne font pas partie du projet de loi.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général